



Commune de La Sagne

INFO POPULATION

La Commune de La Sagne met en postulation pour le 1^{er} mai 2025 le poste de

BERGER DU COMMUNAL

Activité saisonnière pendant la durée d'estivage du bétail sur le Communal de La Sagne, soit environ du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année

Le cahier des charges peut être consulté au guichet de l'administration communale.

Les postulations sont à adresser au Conseil communal, Crêt 103a, case postale 33, 2314 La Sagne, avec la mention "Berger du communal".

Le délai pour l'envoi des postulations est fixé au **28 février 2025**.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à M. Laurent Benoit, Conseiller communal, téléphone 077 436 06 14.

Le Conseil communal

Contacts administration communale de La Sagne

Téléphone : 032 931 51 06

commune.lasagne@ne.ch / www.lasagne.ch

Horaire du bureau communal

Lundi – mercredi – vendredi : 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Mardi – jeudi : Fermé toute la journée

En dehors de l'horaire ci-dessus, possibilité de prendre rendez-vous en contactant préalablement le bureau communal.